

Sisco : et un arrêté de plus anti-burkini, un ! A quand l'interdiction du voile partout ?

écrit par Christine Tasin | 15 août 2016



Je jubile, tu jubiles, nous jubilons... parce que, à [Cannes](#), comme à [Villeneuve-Loubet](#), comme dans [l'arrêt du tribunal](#) donnant raison au maire de Cannes, comme à Sisco, c'est bien le burkini qui est ciblé comme source et cause de la violence quand il n'est pas relié au terrorisme.

Et ça c'est une avancée considérable pour notre combat.

Bien entendu, le maire ne s'en prend qu'aux extrémismes, et pas à l'islam, il n'en est pas encore là. Pas encore. Mais quand il relaie les menaces reçues par certaines musulmanes, il dit clairement que c'est au nom de l'islam, et parce que ces femmes sont musulmanes que les barbus veulent leur imposer une pratique conforme au Coran. Le burkini, le niqab, le voile islamique, le foulard... C'est la même chose, ne laissons pas les maires nous enfumer et faire croire que seules les porteuses de burkini apportent violence, discrimination et seraient de la provocation.

Le burkini, le niqab, comme le voile islamique, sont à proscrire partout dans l'espace public et il nous appartient de relancer cette idée d'interdiction d'uniformes de l'islam à la plage, à la piscine, dans les administrations, dans la rue, dans les commerces...

Si les femmes veulent vivre déguisées, qu'elles le fassent dans leur maison, dans leur chambre à coucher si ça les fait fantasmer ainsi que leur seigneur et maître, mais qu'elles ne nous infligent pas cette vue agressive, ce signe de guerre entre hommes et femmes, ce signe de guerre contre les non musulmans, ce signe d'imposition de la charia à la France et aux Français..

Il appartient à nos députés de se saisir du sujet, la France est prête, l'épisode Sisco l'a montré. Et en période électorale, il y a un créneau à prendre. Qui osera ? A vous, amis résistants, d'insister, de twitter sur les comptes de vos députés, des députés en général, des politiques, des maires... Avançons sur la vague et prouvons ainsi que, pour la première fois de son existence, le CCIF avait raison de craindre, avec l'interdiction du burkini, celui de l'uniforme musulman sur la voie publique.

Corse : le maire de Sisco prend un arrêté anti-burkini après les violences

Le maire PS de Sisco (Haute-Corse), Ange-Pierre Vivoni, a pris un arrêté interdisant le burkini sur les plages de sa commune, en réaction aux violents incidents de samedi, a-t-il annoncé lundi 15 août à l'AFP.

Ange-Pierre Vivoni avait réuni dimanche soir un conseil municipal extraordinaire au lendemain d'une violente rixe entre jeunes corses et familles d'origine maghrébine ayant fait cinq blessés.

Selon des témoins, la rixe aurait éclaté alors que plusieurs femmes qui se baignaient en burkini étaient prises en photo par des touristes.

Lire aussi



[La présence de femmes en burkini sur une plage à l'origine de la violente rixe de Sisco en Corse ?](#)

L'arrêté anti-burkini sera enregistré dès mardi en préfecture, a précisé Ange-Pierre Vivoni, qui a dit s'appuyer sur deux arrêtés similaires, dont celui de la mairie de Cannes, validé par la justice.

Le 28 juillet, le maire Les Républicains (LR) de Cannes, David Lisnard, avait pris un arrêté interdisant le port du burkini, une tenue de bain utilisée par les femmes musulmanes désireuses de recouvrir leur corps entièrement, à l'exception du visage et des mains. Le 5 août, le maire, lui aussi LR, de Villeneuve-Loubet, Lionnel Luca, avait pris à son tour un arrêté interdisant la baignade en burkini dans sa commune.

Par ailleurs, la mairie de Sisco a pris dimanche soir la décision d'annuler les festivités du 15 août prévues dans la commune, «pas pour des raisons de sécurité mais parce que les habitants n'ont pas la tête à ça».

Une enquête a été ouverte «pour violence en réunion», afin d'«établir l'origine» des faits de samedi, selon le parquet de Bastia. Environ 500 personnes ont participé, dimanche à Bastia, à un rassemblement dans une atmosphère tendue. Criant «aux armes, on va monter parce qu'on est chez nous», la foule s'est dirigée vers le quartier Lupino, dont les gendarmes mobiles ont bloqué l'accès.

<https://français.rt.com/france/25090-corse-maire-sisco-prend-arrete>

Le maire PS de Sisco en [Corse](#), Ange-Pierre Vivoni, a pris un arrêté interdisant le burkini sur les plages de sa commune, [après les incidents violents de samedi](#), « pour protéger la population », a-t-il annoncé lundi.

« L'intégrisme » dans son viseur. « Ce n'est pas contre la religion musulmane mais pour éviter que l'intégrisme ne se propage », a expliqué le maire socialiste par téléphone. Premier maire de gauche à prendre une telle mesure, Ange-Pierre Vivoni se dit « prêt à défendre bec et ongles » son arrêté. L'arrêté anti-burkini sera enregistré dès mardi en préfecture, a précisé Ange-Pierre Vivoni, qui a dit s'appuyer sur deux arrêtés similaires, [notamment celui de la mairie de Cannes, validé par la justice.](#)

Le soutien de nombreux maires. Ange-Pierre Vivoni avait réuni dimanche soir un conseil municipal extraordinaire au lendemain d'une violente rixe entre jeunes Corses et familles d'origine maghrébine ayant fait cinq blessés. D'autres élus de Haute-Corse, notamment de droite, comme le député-maire LR de Biguglia Sauveur Gandolfi-Scheit ou le maire d'Aléria Ange Fraticelli, ont appelé le maire de Sisco pour lui apporter leur soutien et lui signifier leur intérêt pour son arrêté.

« Protéger la population musulmane ». « Je ne suis absolument pas raciste ; je souhaite protéger la population, et notamment la population musulmane, de ma commune, car je pense qu'ils sont les premières victimes de ces provocations extrémistes », a-t-il continué. Ange-Pierre Vivoni a témoigné d'une ambiance tendue depuis quelques temps dans sa commune au sujet de la religion : « j'ai reçu il y a deux semaine une Maghrébine mariée à un Corse et qui se plaignait de recevoir des menaces ».

<http://www.europel.fr/societe/corse-le-maire-de-sisco-prend-un-arrete-anti-burkini-a-pres-les-violences-2821216>